

**MÉMOIRE DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ
À LA COMMISSION D'ÉTUDE
SUR LA FORMATION DES ADULTES**

Janvier 1981

MÉMOIRE DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ
À LA COMMISSION D'ÉTUDE
SUR LA FORMATION DES ADULTES

Janvier 1981

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. Présentation de l'institution	7
2. Structure et organisation	15
3. Projets de développement	27
4. Les usagers	29
5. Une conception écologique de l'éducation	33
6. Les types de formation	39
7. La formation des adultes au niveau post-secondaire	43
8. Éléments d'organisation	49
CONCLUSION	53
RECOMMANDATIONS	57

INTRODUCTION

L'expérience de la Télé-université peut paraître modeste en ce qu'elle est relativement limitée dans le temps. Cependant, le développement accéléré que l'institution a connu au cours des cinq dernières années, ainsi que les conditions dans lesquelles s'est accompli ce développement, font en sorte que cette expérience contient des éléments susceptibles d'intéresser, du moins le croyons-nous, une Commission d'étude sur la formation des adultes. Cette expérience particulière de la Télé-université tient en trois mots : adultes, distance, social et culturel; elle tire son originalité du fait que sa clientèle étudiante se compose exclusivement d'adultes, de ce qu'elle utilise des moyens différents pour rendre cette formation accessible.

Depuis deux décennies au moins, on reproche essentiellement à l'école d'être coupée du milieu social, économique, culturel et politique dans lequel elle devrait être enracinée. Tout en admettant que de nombreux efforts ont été consentis pour rendre l'enseignement moins artificiel, force est de reconnaître qu'on est loin encore des objectifs de développement intégral de la personne, pourtant associés à la réforme du système éducatif des années 60 et 70, qu'on s'en est peut-être même éloigné à nouveau.

La Télé-université, quant à elle, tente dans des conditions parfois difficiles de rejoindre les citoyens chez eux ou à leur travail, dans un souci de contribuer à leur fournir des moyens de mieux vivre en harmonie avec leur milieu, dans une perspective de redistribution des ressources. Il s'agit plus de contribuer à l'élaboration d'une société éducative qu'à une entreprise de scolarisation, encore que nous serons amenés au long de ce mémoire à nuancer cette apparente dichotomie.

1. Présentation de l'institution

1.1 Bref historique

Quatre ans après sa création, l'Université du Québec s'interrogeait encore sur la décentralisation de l'enseignement et les clientèles éloignées, sur le développement de nouvelles formules pédagogiques et sur l'utilisation plus intense des communications dans le processus éducatif.

Quand donc en octobre 1972, l'Assemblée des gouverneurs adopte le projet de Télé-université, elle le fait en fonction du développement de l'expérimentation de la formation à distance, mais elle inclut dans ses résolutions : "*que ce programme consiste en projets de formation conçus en fonction de situations de vie et de travail de ceux à qui ils sont destinés*"; et elle souhaite "*que ces projets soient centrés sur des thèmes nouveaux et s'adressent à des publics larges*".

Pour la nouvelle Commission ainsi créée, l'éducation des adultes à domicile se traduit alors par le double défi du télé-enseignement et d'une programmation nouvelle, à quoi s'ajoutera rapidement et pour quelques années, la responsabilité de l'élaboration de programmes différents pour le perfectionnement des maîtres (Permama qui s'est acquis une réputation enviable même outre frontières, puis Permafra).

Neuf ans après sa création la Télé-université, dessaisie des deux derniers programmes, a suffisamment bien rempli son rôle, si l'on en croit la réponse des étudiants¹, pour qu'on souhaite lui donner enfin des conditions de développement plus stable par l'octroi, entre autres, de lettres patentes qui devraient l'ériger en école supérieure.

1.2 Mission et objectifs

Un des embarras avec la Télé-université, sans doute une des richesses de son expérience et peut-être bien une des raisons de son attrait sur un nombre d'étudiants adultes non négligeable, c'est qu'elle n'a pu se contenter, dès ses débuts, de dispenser à l'instar de la Open University en Angleterre ou de la UNED en Espagne des cours de l'université traditionnelle qu'elle aurait éventuellement élaboré avant son ouverture. Cet état de fait résulte en partie d'une conjoncture historique d'où certaines volontés de la réduire ne sont pas étrangères.

Le tout a pourtant permis un produit original sur lequel il peut être intéressant de s'arrêter si l'on veut à l'avenir :

— développer réellement un télé-enseignement au Québec;

1. De l'ordre de 26 000 étudiants-cours en 1980

— développer des activités et un système d'éducation, formelle encore, mais néanmoins mieux adaptée aux adultes et à leurs problématiques.

Les objectifs de départ de la Télé-université étaient clairs, il s'agissait :

- d'accroître l'accessibilité de la population active à l'enseignement supérieur;
- de favoriser "à distance" le développement de l'auto-formation des adultes;
- de mettre au point, en conséquence, de nouvelles situations d'apprentissage;
- et de réduire le coût unitaire par rapport à celui des campus.

Les contre-finalités ne l'étaient pas moins; la Télé-université a déjà exposé à la Commission d'étude sur les universités ce qu'elle n'avait pas voulu être, nous rappellerons ici ce passage d'un précédent mémoire :

Au chapitre de ce que la Télé-université n'a pas voulu être, nous ajoutons :

- une université de la 2^e chance — notre finalité n'est pas la scolarisation mais l'éducation des adultes et le développement de l'auto-formation;

- une institution de "diplômatation" — l'étudiant n'est pas forcé de s'inscrire pour crédits et les programmes ne sont pas conçus d'abord en fonction du diplôme bien que celui-ci soit offert;
- une boîte à "cours par correspondance" — quoique la documentation écrite de nos cours soit relativement importante par rapport aux autres moyens pédagogiques utilisés, nos systèmes d'apprentissage et le caractère didactique de nos documents font que nos activités diffèrent sensiblement des cours par correspondance, entre autres en ce qu'elles prévoient presque toutes pour les étudiants des séances de travail de groupe avec animateur dans les différentes localités (formules d'ateliers (de deux à cinq par cours), de travail en cellules de trois à six personnes, par regroupement physique ou, à la limite, par animation téléphonique);
- une entreprise de formation professionnelle — bien que certains de nos cours favorisent le développement de "savoir-faire", *la plupart de nos activités tendent à promouvoir le développement de la "compétence contemporaine" des individus, et veulent contribuer au développement de la collectivité.*

C'est cet ensemble de contraintes, objectifs et garde-fous qui a conduit Télé-université à développer une pratique d'admission la plus souple possible (fusion des

processus admission-inscription sur une base continue et non rigide (sessionnelle), à rechercher les formules d'encadrement des étudiants et de conception de cours les plus aptes à assurer un bon support sans pour autant refermer le système, à axer ses activités sur la réponse aux "pourquoi" des adultes face à leur milieu et face au savoir, plutôt qu'aux "comment".

On a déjà fait remarquer qu'une entreprise de ce type avait des chances de retrouver, en quelque sorte, l'antique formule de la "place publique universitaire". Télé-université a voulu faire la preuve que, dans le domaine de la formation sociale et culturelle (Chem) puis, maintenant et à l'avenir, dans l'élaboration d'une culture scientifique et technologique (Faust) et même dans le domaine du travail (Pradat), une certaine réconciliation était possible entre une formation dite générale (non spécialisée) et une formation dite fondamentale qui permette à l'adulte de saisir des unités signifiantes de base, de charpentes structurelles et donc, à l'avenir, d'opérer des transferts.

Quand on parle de développer l'autonomie de l'étudiant c'est ceci qu'on vise et non seulement le fait qu'il puisse étudier seul, à son rythme, avec un recours pondé-

ré aux ressources mises à sa disposition par l'institution et aux ressources mêmes de son milieu.

L'auto-formation que vise Télé-université, c'est encore la possibilité pour l'adulte de participer à la construction même du savoir, à l'élaboration des contenus, de la démarche, de développer aussi sa capacité d'auto-évaluation; le problème reste de taille, particulièrement dans un contexte d'enseignement à distance, nécessairement très systémique et qui engendre à son tour une propension à la fermeture; mais c'est une gageure que la technologie éducative s'emploie à relever comme elle doit aborder, aussi, celui de la formation par le groupe, particulièrement en milieu de travail (ainsi qu'il nous a été donné de le pratiquer, notamment dans le cas des cours de gérontologie).

Il nous a paru nécessaire de faire le point sur ces objectifs traduits dans une pratique, contestable encore sans doute mais offerte aux yeux de tous, dans la mesure où le télé-enseignement devrait finir par s'imposer comme moyen dans un pays dont la situation géographique y incite. C'est effectivement, nous le croyons quant à nous, le moyen à long terme le plus économique et le plus rentable à tous points de vue, de maintenir les progrès *

enregistrés au Québec quant au seuil de scolarisation sans doute mais surtout quant à la diminution de l'écart en termes éducatifs entre les diverses régions et les grandes villes, entre les diverses origines sociales, entre les différents blocs d'âge. Si, pourtant, le télé-enseignement se développe et qu'on en arrive à pouvoir offrir aux adultes éloignés (psycho-sociologiquement ou physiquement parlant (temps et lieu)), la plupart des activités de formation dont ils ont besoin et non plus seulement des programmes originaux dans le domaine social et culturel, il nous paraît important que ce ne soit pas au prix de l'éviction des caractéristiques énoncées plus haut et qui sont l'âme de l'actuelle Télé-université.

Si l'on a pu écrire qu'"à peine incarnée, la Télé-université était déjà loin du simple "télé-enseignement", son premier projet éducatif (COOP) était déjà devenu aussi un projet social"², on doit souhaiter que si le Québec choisit la voie du télé-enseignement pour répondre aux besoins des adultes éloignés, ce soit en y favorisant cette assomption du projet éducatif dans le projet social.

2. Mémoire à la Commission Angers, p. 35

2. Structure et organisation

2.1 Statut juridique

C'est sous le statut de commission – avec tout ce que cela comporte d'aléatoire – que la Télé-université a été instituée et qu'elle a exercé depuis ses activités de formation. Ce statut de commission ne conférait pas à la Télé-université une compétence juridique totale bien que, selon les documents officiels, elle disposât de l'autonomie académique, administrative et financière.

Avec la croissance qu'a connue la Télé-université, surtout depuis 1976, ce statut de commission s'est vite révélé insuffisant, ce qui a amené les autorités à présenter, à l'automne 1979, la demande de lettres patentes déjà évoquée, en vue d'une incorporation. Cette demande a été agréée par l'Assemblée des gouverneurs qui l'a acheminée au ministère de l'Éducation.

2.2 Modalités d'organisation

Faire du télé-enseignement suppose un mode d'organisation totalement différent de celui de l'enseignement de type traditionnel et une infrastructure logistique solide. Le modèle restait pour la Télé-université à inventer et c'était sans doute un des défis les plus importants.

Le système appelé par le télé-enseignement est sur presque tous les points soit antagoniste, soit différent par rapport au système campus (dans lequel on doit inclure l'enseignement à distance par sous-centres). Nous n'en prendrons ici que quelques dimensions pour exemples.

Le télé-enseignement remplaçant la relation privilégiée étudiant-maître par l'autodidactie assistée, les rôles et les acteurs changent : on passe d'un professeur à une équipe pédagogique; l'acte pédagogique lui-même est décomposé et pris en charge par divers services : conception, production-diffusion, implantation-encadrement. Divers spécialistes collaborent aux différentes étapes, à différents moments, pour des durées diverses.

Dans le système traditionnel, les ressources humaines sont centralisées et on se déplace dans le contexte des sous-centres; dans le télé-enseignement on gagne à décentraliser sur ce point, en prenant les ressources où elles sont, tant pour l'étape de la conception que pour le support à l'étudiant. Par contre, si le rayon d'action, dans le premier cas, est surtout régional, dans le second il n'a de limites géographiques que celles qu'on lui impose, dans la mesure où il n'y a pas de barrière physique et où l'infrastructure logistique et technologique ne peut que se

rentabiliser, en principe, par un volume d'activités et une clientèle accrues. D'où une tendance et une nécessité économiques de centralisation.

Les dimensions par rapport à la clientèle étudiante sont aussi transformées : on peut passer pour ces populations des fourchettes connues de 12 à 150/200 à de nouvelles fourchettes de 200 à 1500; le temps de réponse à une demande de nouveaux cours, par contre, est augmenté par celui des différentes étapes à franchir avant que ces cours puissent être offerts à la population.

La gestion d'une institution de télé-enseignement ressemble à celle d'une entreprise, reliée à la production alors que l'institution traditionnelle est de type administratif assurant des services. Ainsi, les investissements ne se situent pas au même niveau : locaux pour les campus et, de l'autre côté, mise de fonds pour la conception et la production de nouveaux cours, pour les moyens technologiques, pour le stockage et l'expédition des matériaux, etc.

On pourrait multiplier les exemples, à partir de divers points de vue; nous ne voulons ici que souligner à quel point le télé-enseignement requiert un mode d'organisation nouveau, très systématique, dont on s'imagine sans difficulté qu'il a et qu'il aura

du mal à ne pas se sentir gêné dans le cadre général du système actuel érigé sur des bases autres.

2.3 Insertion dans le réseau de l'Université du Québec

L'insertion de la Télé-université dans le réseau de l'université du Québec a apporté des avantages évidents mais aussi des inconvénients.

L'appartenance à l'Université du Québec a permis à la Télé-université de jouir d'un régime des études plus souple et plus adapté aux clientèles adultes que celui de plusieurs autres universités et d'être assurée, dès 1976, d'une formule de financement qui, pour lui être mal adaptée dans ses modalités, ne l'en a pas moins mise à l'abri de bien des intempéries financières.

Néanmoins la seule appartenance à un réseau universitaire a empêché la Télé-université de développer plus de réponses au milieu indépendantes des obligations et des limites engendrées par la chaîne cours-crédits-notes-programme, reliée à la formule de financement; elle l'a, par ailleurs, considérablement entravée dans l'élaboration de programmes selon des formules nouvelles, plus souples et plus adaptées. L'éducation des adultes exige une plus grande souplesse.

Au chapitre des inconvénients, soulignons enfin la difficile coexistence avec les universités régionales. En effet, la collaboration avec les universités constituantes situées en région périphérique a été fort difficile à réaliser. Certaines voyaient la Télé-université et la voient encore comme une concurrente nuisible à leur développement. En dépit de quelques tentatives timides, l'harmonisation des relations entre la Télé-université et les universités régionales reste à faire.

2.4 Opérationnalisation

On a déjà dressé, à la Télé-université, une liste sommaire des traits essentiels à une opérationnalisation, il n'est sans doute pas inutile de la rappeler ici :

- . pluriprofessionnalité des équipes pédagogiques
et transformation de la tâche professorale
- . recours systématique aux ressources du milieu
- . interdisciplinarité des contenus
- . impact social de l'activité pédagogique
- . abolition de l'exigence d'acquis académiques préalables
- . malléabilité des " produits "

Un système de télé-enseignement suppose une transformation profonde des rôles dans la fonction d'enseignement. Il est plus juste alors de parler d'une équipe pédagogique composée de divers types de spécialistes qui interviennent selon leur compétence aux divers moments du processus éducatif. Chacun d'eux n'est en principe pour l'étudiant que ce qu'on a appelé un " facilitateur " , ni plus ni moins.

La Télé-université ne possède qu'un petit noyau de permanents et elle fonctionne sans cadre départemental comme sans imprimerie et sans studio de production. Sa faculté d'adaptation et de ressourcement, sa souplesse lui viennent d'un recours important et continu aux ressources nécessaires qu'elle prend où elles se trouvent, sur une base avant tout temporaire. Il nous paraît à l'heure actuelle nécessaire à sa survie et à son développement qu'il puisse continuer d'en être ainsi.

L'équipe de base, au moment de la conception d'une activité comprend essentiellement :

- des concepteurs pédagogiques dont certains ont le statut de professeurs réguliers et d'autres sont engagés à temps partiel, des consultants; les professeurs réguliers, peu nombreux, ont idéalement

une fonction à la fois très multidisciplinaire et fondamentale, ainsi qu'une aptitude à la didactique, ce qui devrait leur permettre de favoriser le travail entre plusieurs concepteurs, spécialisés dans les diverses disciplines nécessaires à l'éclairage de la problématique ou du champ des savoirs objets de l'activité, comme entre les divers professionnels;

- un spécialiste en technologie éducative dont le rôle est avant tout, à cette étape, d'aider les concepteurs à préciser leurs objectifs et à choisir les stratégies pédagogiques ainsi que les moyens et les supports technologiques les plus appropriés;
- un spécialiste à l'encadrement à même d'assurer le feedback, le contact avec le terrain et d'apporter une aide fondée sur l'expérience, dans l'élaboration du modèle pédagogique et de la formule d'encadrement;
- à un certain moment, un professionnel du secteur des communications et de la production (écrite, audiovisuelle, télématique).

Plus tard, après l'implantation, professeur et technologue assureront le suivi mais l'essentiel de la tâche reposera alors sur le secteur de l'encadrement et sur le rôle joué par l'animateur, à qui revient la responsabilité essentielle de veiller à ce que soit rendu possible l'ancrage du " savoir " sur le vécu et sur les ressources du milieu.

En effet, " il est clair que toute activité dite d'auto-formation risque d'être simplement magistrale si l'étudiant subit l'ensemble des outils que nous mettons à sa disposition, ou s'il recourt systématiquement à l'animateur ". L'enjeu consiste donc :

- . pour les équipes pédagogiques, à concevoir des systèmes d'apprentissage ouverts, permettant d'exploiter les ressources humaines et documentaires existantes;
- . pour les animateurs, à catalyser le vécu et les ressources sans banaliser auprès des étudiants la valeur de la formation qu'ils acceptent de recevoir;
- . et, pour la Télé-université, à favoriser la con-

certation régionale en tenant compte des autres institutions et organismes à vocation éducative, ainsi qu'à maintenir avec ces derniers des rapports fructueux et harmonieux.

La volonté de réconcilier être et connaissance, université et collectivité, a nécessairement conduit à se poser des questions sur les rapports entre les activités télé-universitaires et une action directe dans le milieu, non seulement comme retombée mais aussi comme animation immédiate. À cet égard, la Télé-université estime qu'elle n'a pas à se substituer à l'action et au rôle des associations volontaires de tous ordres mais bien au contraire à collaborer à leur effort éducatif.

Dans la phase d'opérationnalisation, en contexte télé-universitaire, on ne saurait non plus esquiver la question des médias. Même si la Télé-université recourt avant tout à l'écrit, elle utilise aussi divers moyens suivant les objectifs poursuivis. Les plus coûteux et problématiques mais aussi les plus interrogés à cause de l'ampleur de leur diffusion ou/et de leurs possibilités, sont sans conteste la radio, la télévision, l'informatique et maintenant la télématique de type Télidon. La Télé-université a déjà fait quelques expériences télévisuelles qui ont suscité chez elle un certain nombre de réflexions.

En effet, utilisé comme amorce ou encore comme véhicule principal du contenu, avec le concours d'un bon communicateur, "l'enseignement par télévision (la télévision utilisée en tant que moyen de communication plutôt que produit de consommation) peut être pédagogiquement efficace"; mais il y a aussi à l'utilisation du médium des inconvénients dont certains sont plus reliés à son usage actuel qu'à sa nature. La télévision, nul ne le contestera, coûte cher, elle est contraignante (grille horaire), elle est magistrale (elle ne permet généralement pas la rétroaction), elle reste enfin trop souvent, dans le contexte actuel, une invite à la passivité. Ce point est essentiel dans une démarche éducative. Il provient en partie des développements de la technique et d'un souci justifié de professionnalisation : on désire produire une belle chose, on oublie que la télévision est aussi un moyen dans la communication. On oublie encore trop souvent que son produit n'est pas assuré de pérennité, les contenus pouvant être frappés rapidement de désuétude. D'où une relative mésadaptation à une réponse rapide pour des besoins éducatifs actuels, d'où surtout une désappropriation du médium. Le phénomène n'est peut-être pas irréversible et les intentions de Radio-Québec dans sa politique de régionalisation permettent d'espérer une remise partielle de ce moyen entre les mains de la collectivité. La Télé-université souhaite être présente dans cette démarche, comme elle a

toujours souhaité une plus grande collaboration avec Radio-Québec, tant à l'étape de la production que dans une diffusion mieux adaptée aux horaires des adultes.

Enfin, la Télé-université ne saurait se désintéresser de systèmes comme Télidon qui risquent, d'ici les cinq prochaines années, d'envahir les foyers, y introduisant la combinaison télévision - informatique - téléphone, recours domestique aux banques de données, dans une interactivité enfin réelle, permettant, grâce à certains développements technologiques (dont la fibre optique est un exemple), plus qu'une intervention collective par une individualisation du contact quotidien. Dans un tel contexte, la logistique actuelle de l'enseignement à distance risque d'être éventuellement révolutionnée, non seulement dans le message éducatif-contenu mais encore, par le recours à différents canaux, par les utilisations de la câblo-distribution, etc., dans son mode d'encadrement qui pourrait devenir beaucoup plus interactif et plus permanent, tout en minimisant encore les facteurs de distance et surtout de temps. C'est pourquoi la Télé-université figure parmi les fournisseurs d'informations francophones du système en implantation Vista (Bell Canada), qu'elle poursuit une expérimentation concrète du système en y introduisant, dès maintenant, des contenus

éducatifs (information, jeux, cours...) et qu'elle reste attentive à d'autres développements.

3. Projets de développement

"Comment harmoniser la structuration de nouveaux programmes et l'ouverture maximale de ces mêmes programmes de façon à multiplier pour l'étudiant les cheminements possibles?"

À court terme (Plan triennal 1979-1982), la Télé-université a commencé à répondre à cette question. Elle entend, tout d'abord, maintenir l'offre de cours à la carte qui continue d'intéresser nombre d'étudiants adultes. Jusqu'à maintenant, elle l'a fait dans le cadre de la banque de cours "Connaissance de l'homme et du milieu" et, dans une certaine mesure, de cours de la concentration Pradat (Pratiques de développement de l'adulte au travail) principalement branchés sur la formation d'administrateurs bénévoles et de personnel de la santé, dans le secteur des soins aux personnes âgées (divers types de professionnels et tous travailleurs regroupés).

La demande des étudiants a conduit Télé-université à ajouter déjà un certificat dans la concentration "Formation sociale et culturelle", dans la perspective de permettre à ceux qui le désirent de cumuler des certificats en vue d'un grade supérieur.

Elle entend développer une concentration en formation autonome par la science et la technologie (Faust), un premier certificat est déjà en route. Il s'agit de permettre à l'adulte de développer une réflexion sur les modes d'organisation du savoir et sur les modes de transformation du monde par celui-ci, de proposer un type de formation relié à la critique du savoir fondamental selon une démarche fondée sur le principe du contrat d'apprentissage.

La concentration Pradat, enfin, vise la compréhension et l'appropriation pour l'adulte de son activité principale, le travail. On se propose d'y développer trois volets : des instruments méthodologiques, une réflexion sur le travail comme objet d'étude, de la formation sur mesure et en cours d'emploi. Les demandes sont nombreuses, en particulier de la part des bénévoles qui se voient remettre par l'État, conformément à leur propre demande, des rôles et des charges d'administration, de planification, de programmation, auxquels ils ne sont par ailleurs, et à part quelques exceptions, aucunement préparés.

4. Les usagers

4.1 La Télé-université pour qui?

Depuis le début, la préoccupation de rejoindre les gens là où ils sont, et de préférence ceux que les autres établissements ne rejoignaient pas, a conduit la Télé-université à pénétrer des groupes relativement inédits; c'est ainsi qu'après deux ou trois ans d'efforts elle compte près de 200 étudiants-cours en milieu carcéral, qu'elle a poursuivi des actions avec les foyers monoparentaux et certaines minorités culturelles, qu'elle a pénétré jusqu'à la Baie-James. Actuellement, quelques groupes de personnes handicapées suivent des activités et contribuent à l'élaboration d'un nouveau plan d'action, pour développer des moyens permettant de les favoriser comme étudiants ainsi que des activités de formation pour les personnes oeuvrant avec des handicapés. Les femmes retenues à la maison sont certainement aussi parmi les groupes à rejoindre; un certain nombre le sont déjà sur une base individuelle mais on n'a encore poursuivi aucun effort systématique à cet égard.

Il y a finalement encore beaucoup de gens pour qui les problèmes de temps et de déplacement sont si graves qu'ils ne sauraient s'adonner à des activités éducatives sans qu'on vienne chez eux. La Télé-université doit, dans la mesure du possible, intensifier sa présence auprès de ces groupes.

Restent des problèmes qu'on ne saurait minimiser. Malgré ses intentions, l'institution n'a pas encore réellement surmonté, tant dans son type d'édition (présentation, discours et tous langages symboliques) que dans les instruments mis à la disposition des étudiants, les handicaps reliés à la lecture; il lui faudra accentuer ses efforts pour une plus grande lisibilité des textes et développer des outils dans ce sens. On ne saurait minimiser l'effet de relative désalphabétisation liée à un contexte socio-culturel souvent peu favorable à l'écrit, que ce soit au travail, à la maison ou dans les loisirs. Autrement, on risque de perpétuer l'offre d'activités à des clientèles dont le niveau de scolarisation est encore, au départ, passablement élevé³.

3. En 1979 les étudiants télé-universitaires avaient pour 39% un diplôme universitaire; 28% avaient terminé le collégial; 27% avaient leur secondaire et 5% avaient terminé le primaire.

On n'a pas résolu à satisfaction, non plus, le problème financier de nombreux adultes dans les groupes visés. Malgré l'octroi de la gratuité des frais d'inscription pour quelques-uns, un système favorisant l'emploi d'animateurs au sein même de certains groupes, etc., les mesures prises sont encore insuffisantes, compte tenu de coûts d'inscription qui sont encore trop élevés pour beaucoup. La télé-université désire poursuivre son effort mais elle reste persuadée que sans la mise en application à plus grande échelle de mesures financières, et législatives le cas échéant, il y a là un obstacle rédhibitoire.

4.2 Évolution de la clientèle étudiante

Si l'on excepte les étudiants inscrits par le biais de l'entente interuniversitaire (3%), la clientèle étudiante de la Télé-université se compose exclusivement d'adultes au sens où nous l'entendons dans l'expression "éducation des adultes". Les caractéristiques de cette clientèle étudiante démontrent évidemment le succès qu'a connu "l'entreprise Télé-université" mais indiquent les voies qu'il faudra emprunter pour rendre plus concret pour certains éléments de la population le terme accessibilité. La première caractéristique de cette cohorte étudiante est la croissance. En cinq ans, le

le nombre d'étudiants inscrits aux divers cours du programme Connaissance de l'homme et du milieu a été multiplié par dix.

Année	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
Etudiants inscrits à un ou plusieurs cours	1576	2816	10 114	11 583	15 442

Pour illustrer les autres caractéristiques, nous utiliserons les chiffres de la session d'hiver 1980 au cours de laquelle 7927 étudiants étaient inscrits. Les femmes représentaient 61.6% de ce nombre, les hommes, 38.4%, les deux tiers avaient plus de trente ans. En moyenne, chaque étudiant suivait 1.4 cours. Il est intéressant de noter également qu'il y avait des étudiants inscrits dans chacune des dix régions administratives du Québec.

5. Une conception écologique de l'éducation

La Télé-université est persuadée que si l'éducation doit être pensée en fonction des personnes et non en fonction des institutions, elle doit aussi s'éloigner des perspectives "économiques" qui l'ont dominée jusqu'à présent.

On questionne de plus en plus l'asservissement des systèmes éducatifs à l'idéologie de la croissance qui prévaut actuellement dans nos sociétés. La croissance pour la croissance, la croissance coûte que coûte. Il se dessine indubitablement un mouvement de recul face à cette conception "économique" du capital humain, face aux mesures éducatives ramenées au statut d'investissement. Ce mouvement est de plus en plus observable. On va même jusqu'à parler de désaffection. Et cette désaffection se fait au profit d'une approche qu'il faut qualifier d'"humaniste".

Nous nous inscrivons dans ce mouvement de retour à des valeurs qui accordent à l'humain la primauté sur le matériel, ou si l'on veut, qui reconnaissent la primauté de l'être sur l'avoir. Nous croyons qu'il est plus que temps de remettre en question cet absolu de la croissance puisqu'elle s'accomplit au détriment de la qualité de la vie. Nous croyons que la qualité de la vie ne réside pas dans l'escalade économique mais dans l'accomplissement de chaque personne indépendamment de sa fonction dans le système. D'ailleurs

Ià où l'on considèrait l'éducation comme un investissement devant se rentabiliser à plus ou moins long terme, les résultats se font encore attendre. On sait, par exemple, que la formation de la main-d'oeuvre n'a pas entraîné l'abaissement des niveaux de chômage qui était censé, du moins l'affirmait-on, en découler. C'est là peut-être qu'on touche avec le plus de virulence les limites de l'idéologie de la croissance, quand on se voit placé dans l'impossibilité de prévoir la demande sur le marché de l'emploi, quand on se voit constamment, du côté de l'offre, battu de vitesse par le vieillissement des connaissances.

Soulignons que les limites de la perspective économique n'apparaissent pas seulement dans le domaine de l'éducation. Le cul-de-sac s'étend à tous les secteurs et cela à l'échelle internationale. On en voit les méfaits aussi bien dans les dégradations de l'environnement que dans la crise de l'énergie ou dans la coexistence de l'inflation et du chômage, et l'on connaît les recommandations du Club de Rome concernant la "croissance zéro".

Il conviendrait donc désormais, en matière d'éducation, de ne plus limiter les choix à des objectifs utilitaires à court terme. Non plus d'abord apprendre à produire (à s'inscrire dans une fonction de production précise), mais apprendre à être. Non plus former la personne (ou l'étudiant) en vue de tel ou tel métier, de telle ou telle profession, mais d'abord et avant tout en vue du "métier de

vivre", pour reprendre une expression de l'écrivain italien César Pavese. Que chacun soit équipé dans l'existence non seulement pour affronter la mobilité professionnelle (c'est-à-dire pour au besoin savoir passer d'une fonction à une autre — ce qui serait déjà un progrès considérable) mais pour relever le défi de l'adaptation à toutes les situations, à tous les rôles que peut renfermer une vie. C'est l'évidence même que le déferlement des connaissances ne saurait plus être ni contenu ni même canalisé par l'école. Il faut donc tendre à développer chez chacun l'initiative personnelle, ou si l'on veut la capacité de s'approprier, parmi le lot immense des savoirs et des apprentissages, les éléments utiles au plein épanouissement de la personne, au maintien de son équilibre et à la réalisation de ses entreprises.

Ces propositions, on le voit, vont à l'encontre de la sur-spécialisation prématurée. Ce qui implique un respect de l'individu dans son avenir, non pas seulement en lui en laissant en principe le libre choix, mais en ne le plaçant pas trop tôt sur des voies définitives ou, avec le temps, de plus en plus difficilement modifiables. Mais une idéologie "humaniste" de l'éducation devrait aussi aller plus loin dans le respect de la personne en misant non seulement sur sa volonté fondamentale d'apprendre et de se développer (volonté bien sûr qu'il faut tendre à stimuler au maximum) mais sur sa capacité à apprendre par elle-même dans une interaction

quotidienne avec son environnement. Cette nouvelle idéologie donc n'entend pas éloigner l'individu de son vécu, ni le détourner artificiellement des choix que ce vécu entraîne d'une façon toujours singulière. Chacun a sa propre histoire. Et personne ne saurait être séparé de sa vie sous prétexte de grandir, de croître, d'élargir le cadre et les perspectives de cette vie.

Bien sûr actuellement, le concept d'éducation permanente assume tant bien que mal cette tendance idéologique et un modèle d'éducation récurrente peut constituer une des stratégies valables dans la poursuite des objectifs proposés par cette tendance. Au Québec ce discours n'a pas le mérite d'être tout à fait nouveau. On a connu ici de sérieux efforts pour établir la problématique de l'éducation sur un autre terrain que celui de l'idéologie de la croissance. Il n'est d'ailleurs peut-être pas inutile d'y joindre une remarque concernant l'expérience télé-universitaire qui s'inscrit dans ce mouvement : là où un modèle d'éducation récurrente pourrait se prévaloir d'offrir à la personne la possibilité de se développer sans se mettre artificiellement à l'écart de ses choix, de sa vie et de son évolution, l'enseignement à distance va jusqu'à permettre, lui, le développement de la personne sans qu'elle ait à déserrer son milieu (son lieu d'habitation, ses responsabilités, ses obligations, etc.).

Pour échapper à l'emprise de lois de la croissance sur l'éducation, nous nous rallions donc à un modèle écologique, déjà développé par l'Unesco et qui s'inspire de l'écologie biologique. L'"écologie éducative" associe en effet la question de l'éducation aux relations entre l'homme et son milieu, aux capacités individuelles d'adaptation à la société dans laquelle il faut vivre.

Le modèle écologique vise trois principaux objectifs :

1. adapter la formation aux réalités d'un milieu en changement, pour en favoriser la transformation et le développement;
2. mobiliser et activer les ressources mêmes du milieu, de façon à lui restituer sa fonction éducative;
3. assurer la participation des intéressés eux-mêmes à tous les aspects et moments du processus éducatif, et cela en raison d'exigences essentielles de l'acte éducatif⁴.

4. DAOUST, Gaétan, et al., op. cit., p. 211.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

6. Les types de formation

6.1 Types de formation par rapport aux besoins

Nous avons l'habitude au Québec d'envisager la formation à partir de deux pôles : la formation professionnelle et la formation socio-culturelle; d'ailleurs, le titre même de votre Commission en est une illustration assez éloquente. Or, le fait de limiter la formation à ces deux types nous amène, croyons-nous, à négliger certains besoins de formation que toute personne peut ressentir au cours de sa vie.

Bien sûr, le concept de besoin en matière d'éducation est difficile à définir; c'est un concept plutôt normatif qu'on ne peut déterminer de façon empirique parce qu'il est à peu près impossible d'identifier de façon précise les motifs qui poussent un adulte à suivre un cours. Nous assumons toutefois que " du point de vue social, il est peut-être utile d'envisager l'éducation des adultes comme ayant trois tâches principales :

- 1- l'amélioration des compétences individuelles,
- 2- l'épanouissement personnel,
- 3- l'action sociale et communautaire ".⁵

5. OCDE, Possibilités de formation pour les adultes, Rapport général, Volume 1, Paris 1977, p. 27

Nous croyons que cette classification en trois grands types de besoins permettrait de jeter les bases d'une meilleure coordination de toutes les actions éducatives qui ont cours actuellement au Québec. Cette classification commande à tout le moins une "accessibilité universelle des ressources éducatives proportionnellement aux besoins des individus, des groupes sociaux et aussi des collectivités organiques".⁶

6.2 Limites et dangers de la division actuelle

Nous croyons qu'il est dangereux de poursuivre les actions entreprises en éducation des adultes en les fondant sur la stricte division professionnelle — socio-culturelle⁷. À la limite, cette division conduit les institutions à spécialiser de plus en plus les programmes de formation professionnelle et à considérer la formation socio-culturelle comme une espèce de luxe qu'on peut se permettre quand on a d'abord rempli sa première mission. Compte tenu de la rapidité de l'évolution technologique, il nous

6. DAoust, Gaëtan, et al., op. cit., p. 183

7. On peut même imaginer le développement d'activités qu'on pourrait qualifier, dans un certain sens, de culture du travail, le terme culture y étant entendu au sens fort. C'est une réflexion qu'on poursuit à la Télé-université, dans Pradat, actuellement.

semble qu'il serait plus utile d'offrir à tous les citoyens une bonne formation générale, polyvalente, qui leur accordera une plus grande mobilité dans cette société technologique. Le but ultime de cette formation polyvalente est de permettre à l'adulte d'acquérir une plus grande autonomie : meilleure compréhension du monde et plus forte prise sur son milieu. L'acquisition de cette formation générale de même que la mise à jour des connaissances et des techniques au plan professionnel seraient plus facilement réalisables dans un système d'éducation fondé en partie sur un modèle d'éducation récurrente qui permet l'alternance des temps de travail et des temps d'étude, mais aussi doté de mécanismes permettant l'intégration des secteurs d'éducation formelle et non formelle, ce qui assurerait une dimension éducative prégnante à la vie quotidienne.

Nous aimerions enfin insister sur la nécessité pour les institutions de se mettre à l'écoute des "besoins" de formation des adultes, de se doter d'instruments efficaces pour procéder à leur identification. Nous en ferions même une condition préalable à la mise en place de toute structure ou programme, si nous n'étions pas aussi conscients que c'est à ce titre qu'on a développé une batterie

épouvantable d'activités sur-spécialisées et que, par ailleurs, l'industrie a fort bien appris aux enfants de ce siècle à surfaire et à exploiter la demande en vue de la consommation et de la " croissance " dénoncée plus haut.

7. La formation des adultes au niveau postsecondaire

7.1 L'embaras des niveaux

Pour l'adulte, le "niveau" c'est l'identification d'une institution, c'est l'obligation de reprendre un cheminement calqué sur celui des jeunes, c'est l'agacement devant les chevauchements d'offres semblables à des coûts différents, avec des reconnaissances sociales diverses (crédits, diplômes).

Pour l'administrateur public le niveau c'est un critère dans l'affectation des fonds et des ressources. Pour l'employeur, le syndicat ou la corporation professionnelle c'est un critère d'accès à un type d'emploi, à un degré de responsabilité.

Pour l'andragogue le niveau, relié au mythe de la scolarisation constitue une aberration, puisqu'il consacre une division administrative basée sur des étapes de développement de l'individu, de l'enfance à l'adolescence mais ne correspondant pas au développement de l'adulte. Le niveau devient d'autant plus nuisible que son étanchéité constitue un frein, tant aux études qu'à l'accès à l'emploi.

La notion de niveau recouvre deux réalités : des étapes et des degrés, la seconde ne se présentant que lorsque la nature des connaissances impose réellement un ordre séquentiel d'acquisition; encore que la technologie éducative conjuguée à l'état adulte puisse accélérer sensiblement les choses.

Dans une perspective de saine économie (d'énergie et d'argent), pour l'individu comme pour l'État, il semblerait désirable d'éviter les étapes inutiles. Une première mesure dans ce sens a consisté, dans l'ensemble de l'Université du Québec, à faciliter l'admission. Encore n'a-t-on pas suffisamment pris garde que les niveaux ont fini par engendrer un type particulier de discours et de comportement qui constitue trop souvent un obstacle majeur si l'institution n'offre pas à l'adulte les moyens d'y pallier.

Comme éléments de solution au problème des niveaux, nous soumettons les trois propositions qui suivent. Premièrement, on devra accepter une certaine répartition institutionnelle, qui aurait pour effet d'éliminer les doublets inutiles et qui permettrait d'inclure dans tout programme dont les objectifs l'autorisent, des activités offertes

par toutes les institutions de tout niveau. Deuxièmement, on devrait instaurer des passerelles entre les niveaux en développant des programmes du type de ceux dispensés par l'École de technologie supérieure ou encore des programmes individuels. Troisièmement, dans les secteurs où on ne saurait arguer de niveau-degré, on devrait continuer à favoriser l'entrée des adultes dans des institutions de type universitaire, à moins d'un réel manque dans l'acquisition des langages ou dans le développement cognitif.

On devrait rendre possible une plus grande accessibilité, au plan individuel, par le biais de mécanismes régionaux regroupant toutes les institutions et organismes dédiés partiellement ou totalement à l'éducation des adultes et dont une des responsabilités serait la mise sur pied et le fonctionnement d'un service chargé de l'information et de l'orientation des adultes.

On devrait, enfin, se donner les moyens d'agir sur employeurs, corporations professionnelles et syndicats pour que le niveau de scolarisation ne soit plus le critère essentiel déterminant le type d'emploi mais que l'on développe des instruments permettant de mesurer, par équivalence, la formation acquise par des voies non

scolaires et de la reconnaître au même titre que les diplômes. Des mesures de ce type seraient seules capables de diminuer l'impact social des niveaux et permettraient d'envisager enfin, pour l'avenir, une éducation des adultes sans niveaux scolaires étanches.

7.2 Le régime pédagogique

Si l'on souhaite que les adultes aient véritablement accès à l'éducation, il faudra prendre des mesures pour que toutes les institutions assouplissent leurs conditions d'admission. Nous croyons que cet assouplissement passe d'abord par la reconnaissance des acquis de l'adulte, acquis qui peuvent d'ordre académique, professionnel ou personnel (maturité).

Il est par ailleurs tout à fait inadmissible compte tenu, par exemple, des dispositifs du régime des études de l'Université du Québec au titre de l'admission, comme du nouveau projet de règlement des études collégiales, qu'on n'ait pas tout mis en oeuvre dans le secteur de la recherche universitaire, au ministère de l'Éducation ou même au ministère du Travail, pour développer des instruments capables d'évaluer au mieux les acquis préalables au

retour aux études (tout comme, on l'a vu plus haut, au marché du travail). On s'est contenté d'une démocratisation apparente, en laissant dans les faits entrer plus ou moins tout le monde et en se fiant sur la sélection empirique qu'opéreraient à postériori la poursuite des études et la résistance du milieu. On ne doit pas s'étonner de la nature de la rétroaction qu'assure actuellement sur le système une certaine classe moyenne qui a réussi, elle, malgré tout, à se hisser à travers les mailles. Mais il est encore temps de réagir et de s'assurer que le Québec se mettra, à la suite des États-Unis où les projets sont nombreux, dans une attitude de recherche positive à cet égard.

Évidemment, pour mieux concrétiser la reconnaissance des acquis, il serait aussi souhaitable de développer parallèlement des cadres assez souples. C'est pourquoi nous souhaitons que les institutions d'enseignement soit fortement incitées à assouplir leurs programmes en fonction des adultes et que, par ailleurs, soient encouragés les programmes ou les projets de programmes un peu novateurs qui tiennent déjà compte de cette exigence. Nous croyons que le contrat d'apprentissage, méthode pédagogique relativement nouvelle, devrait figurer comme un des moyens adéquats, en ce qu'il favorise l'exercice de l'autonomie

(caractéristique importante de l'éducation des adultes) en permettant à l'étudiant de définir ses objectifs, de choisir les moyens (cours, programmes) et même de décider des modalités de son évaluation. Nous ne prétendons pas que le contrat d'apprentissage soit la seule méthode efficace mais nous croyons qu'il est bien adapté à la pédagogie de l'adulte et qu'on devrait en permettre une expérimentation suffisamment soutenue dans un certain nombre de programmes.

8. Éléments d'organisation

8.1 Une volonté politique

Les éléments de solution que nous avons proposés précédemment ne sauraient être réalisés à moins d'une intervention claire de l'État qui manifesterait une volonté de donner à l'éducation des adultes la place qu'elle devrait occuper au Québec.

Cette intervention devrait s'effectuer en premier lieu par une révision de la législation relative à l'éducation des adultes pour faire en sorte que le droit à l'éducation soit favorisé et que soient mis en oeuvre des moyens suffisants pour permettre à tout citoyen d'exercer ce droit.

Nous croyons également qu'un organisme interministériel devrait être créé en vue d'assurer une meilleure coordination des diverses actions. Cet organisme devrait d'abord s'appliquer à assurer la préparation d'un plan de développement de l'éducation des adultes tenant compte de :

- la définition des grands objectifs;
- l'attribution des missions;

- la répartition des ressources financières;
- l'évaluation des actions.

8.2 Mesures d'aide financière

Nous croyons que le mode de financement actuel des universités ne favorise guère l'accessibilité pour les adultes principalement parce que le gouvernement ne subventionne que les activités créditées. Pour favoriser cette accessibilité, plusieurs mesures devraient être adoptées dont certaines feraient appel à des mesures législatives. Nous en énumérons quelques-unes :

- le congé-éducation rémunéré qui se définit ainsi :
"un congé accordé statutairement à un travailleur à des fins éducatives, pour une période déterminée pendant le temps normal de travail, sans perte de bénéfices marginaux et avec versement de prestations financières adéquates";
- la création de programmes spéciaux de bourses pour étudiants à temps partiel;
- la mise sur pied d'un fonds d'éducation permanente auquel contribueraient les employeurs;
- l'établissement d'un régime d'épargne-éducation comparable aux régimes d'épargne-retraite;

— l'incitation à la formation en milieu de travail.

8.3 Éléments d'infrastructure

On sait maintenant que les moyens technologiques de communication peuvent être utilisés à des fins éducatives avec profit. On sait également que le mode d'enseignement à distance s'est révélé utile pour rejoindre certaines catégories de la population qui, autrement, n'étaient pas rejoints par les institutions. Sur le plan de l'apprentissage l'efficacité du télé-enseignement a également été prouvée partout où on y a eu recours, principalement depuis les dix dernières années. Nous estimons donc que le moment est venu pour le gouvernement de favoriser l'établissement et le développement d'une institution spécialisée dans ce type d'intervention à distance et nous croyons de notre devoir de mettre en garde les organismes décisionnaires devant l'inefficacité et le gaspillage qui origineraient d'une dissémination sur le territoire de plusieurs établissements de ce type.

Nous souhaitons par ailleurs que des efforts soient consentis en vue de créer des réseaux de diffusion d'activités éducatives, réseaux qui devraient couvrir tout le territoire du Québec. Ces réseaux ne devraient pas concerner

uniquement des médias comme la télévision et la radio
mais devraient inclure également la technologie informa-
tique dont le rôle est considérable dans la constitution
et la diffusion des banques de savoir.

CONCLUSION

Le succès que la Télé-université a connu auprès des étudiants adultes ces dernières années, compte tenu ou non du pourcentage d'enseignants qui viennent y chercher une formation générale, n'a pas été suffisamment analysé pour qu'on puisse pondérer d'une manière certaine ce qui revient :

- au fait qu'elle recourt au télé-enseignement
- au fait qu'elle concrétise sa philosophie de l'éducation des adultes dans une approche des contenus et une démarche pédagogique particulières; que, tout en respectant le régime des études de l'Université du Québec, elle soit parvenue jusqu'à présent, à opérationnaliser des structures de programmes plus adaptées aux adultes.

L'expérience, néanmoins, de ces neuf années de pratique a engendré la certitude que le Québec a réellement besoin d'une institution de télé-enseignement. Cette expérience a permis de cerner de manière plus claire les paramètres d'une auto-formation des adultes à distance, des modalités d'organisation d'une institution de télé-enseignement tant sur le plan de l'administration et de la gestion, que sur le plan de la distribution des rôles dans une fonction pédagogique éclatée, du recours aux différents médias ainsi que de la collaboration avec les partenaires du réseau éducatif entendu au sens large (éducation formelle et non formelle).

Cette expérience ne nous a pas détourné de la conviction que tout apport éducatif ne devient éducation que s'il opère un ancrage sur le vécu de l'adulte et sur le milieu; les modalités proposées ont été diverses au cours des années, reste que la question est au coeur de la pratique de la Télé-université dans tous ses secteurs.

Durant les mêmes années, des percées significatives ont été réalisées auprès de groupes inédits, généralement considérés comme psycho-sociologiquement ou comme physiquement éloignés par rapport aux sphères d'activité de l'éducation formelle. Néanmoins, le fait de fonctionner dans le système universitaire, avec un mode de financement fondé sur la formule étudiant-crédit-cours-programme a considérablement freiné le développement à cet égard. Par ailleurs, malgré des efforts certains consentis par l'institution, les coûts d'inscription restent trop élevés pour de nombreux adultes et surtout de nombreux groupes. Ceci nous amène à des recommandations concernant des mesures financières à mettre sur pied en faveur non plus seulement des institutions et des organismes mais des adultes; mesures qui devront être accompagnées d'aménagement des conditions de travail, si l'on veut que les gens puissent en profiter sans être condamnés à la double ou triple tâche que plusieurs d'entre eux connaissent actuellement comme travailleur-étudiant.

Nous souhaitons que la question des niveaux pour les adultes, à laquelle tout intervenant, quoiqu'il en ait, se trouve nécessairement

confronté dans le contexte social actuel, soit minimisée par le développement de moyens et une pratique permettant d'établir des équivalences, à condition que, par ailleurs, on s'assure que le diplôme cesse au Québec d'être un critère aussi généralisé et absolu pour déterminer le type d'emploi.

Nous désirons participer aux recherches qui devront être poursuivies pour élaborer des instruments dans le domaine de l'évaluation des acquis car nous reconnaissons volontiers que notre pratique à cet égard est encore mal assurée.

Nous sommes enfin persuadés que ces quelques orientations et les mesures souhaitées ici à la lumière de l'expérience très partielle qui est la nôtre ne sauraient devenir efficaces sans une intervention plus claire de l'État en faveur de l'éducation des adultes et c'est pourquoi nous mettons tant d'espoir dans votre Commission et surtout dans ses lendemains.

RECOMMANDATIONS

- Que le gouvernement du Québec manifeste une volonté politique ferme de soutenir l'éducation des adultes.
- Que soit créé un organisme interministériel de coordination chargé d'assurer la préparation d'un schéma de développement de l'éducation des adultes.
- Que soient mises en application en vue de favoriser l'accès à l'éducation pour les adultes des mesures financières et législatives le cas échéant, du type suivant :
 - congé-éducation rémunéré
 - bourses pour étudiants à temps partiel
 - fonds d'éducation permanente (État-employeurs)
 - régime d'épargne-éducation
 - formation en milieu de travail
- Que les moyens nécessaires soient pris pour offrir aux adultes une orientation personnelle et professionnelle valable, en favorisant la concertation entre les institutions avec le concours des autres intervenants dans le domaine de l'éducation, en particulier au niveau régional.

- Que le ministère de l'Éducation invite les institutions d'éducation formelle à assouplir leurs programmes, à développer ceux qui sont en mesure de favoriser différents cheminements ainsi que l'établissement de "passerelles" entre les niveaux, afin de répondre aux besoins particuliers des adultes.
- Que les institutions disposent des moyens les autorisant à répondre aux demandes des adultes, individus ou groupes, éventuellement par d'autres formules que le cours-crédits.
- Que les institutions ou les organismes de recherche accordent une priorité au développement d'instruments permettant d'évaluer sur une base valable les acquis des adultes.
- Que soit facilitée l'utilisation par les intervenants éducatifs des réseaux de radio, de télévision et d'informatique, ainsi que de leurs interrelations.
- Que le recours au télé-enseignement soit reconnu comme un des moyens éducatifs nécessaire à la population adulte du Québec et que la volonté politique de le soutenir soit claire.
- Que compte tenu de la nature et de l'importance de l'infrastructure nécessaire à des activités de télé-enseignement, de sa complexité et de son caractère novateur, ainsi que d'une population québécoise relativement peu nombreuse, la charge en soit confiée, pour les prochaines années, à une ou au maximum deux institutions pour l'ensemble du territoire.